

GROUPE 3 INSECTICIDE

SUSPEND^{MC} POLYZONE^{MC} INSECTICIDE

INSECTICIDE

Suspension
USAGE COMMERCIAL

PRINCIPE ACTIF :
DELTAMÉTHRINE.... 50 g/L

CONTIENT DU 5-CHLORO-2-MÉTHYL-4-ISOTHIAZOLIN-3-ONE À RAISON DE 0,0009 % ET DU 2-MÉTHYL-4-ISOTHIAZOLIN-3-ONE À RAISON DE 0,0003 % À TITRE D'AGENTS DE CONSERVATION.

No. D'HOMOLOGATION : 34599 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT UTILISATION

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

ATTENTION : IRRITANT POUR LA PEAU

**2022 Environmental Science CA Inc.
137 Glasgow Street, Suite 210, Unit 111,
Kitchener, Ontario,
N2G 4X8**

Renseignements sur le produit: 1-800-331-2867
<https://www.ca.envu.com>

En cas de déversement, d'empoisonnement ou d'incendie, composer le numéro 1-800-424-9300 (24 heures par jour)

CONTENU NET : 300 mL à Vrac

TABLE DES MATIÈRES

| | | Numéro de section |
|------------------------------------|--|-------------------|
| RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX | Avis | 1 |
| SÉCURITÉ ET MANUTENTION | Mises en garde, vêtements et équipement de protection | 2 |
| | Premiers soins et renseignements toxicologiques | 3 |
| | Mises en garde environnementales | 4 |
| | Entreposage | 5 |
| | Élimination | 6 |
| MODE D'EMPLOI | Produit et données générales sur l'application | 7 |
| | Insectes, taux et méthodes d'applications | 8 |
| | Recommandations sur la gestion de la résistance | 9 |

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Section 1 : Avis

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

SÉCURITÉ ET MANUTENTION

Section 2 : Mises en garde, vêtements et équipement de protection

MISES EN GARDE :

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Peut irriter la peau. Éviter tout contact avec la peau ou les vêtements. Se laver abondamment à l'eau et au savon après la manipulation et avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'utiliser les toilettes. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les remettre.

Après l'application, aérer les zones traitées en ouvrant les fenêtres et les portes ou en utilisant un échangeur d'air ou un système de ventilation dont la mise en marche a été vérifiée. Au besoin, utiliser des ventilateurs pour faciliter la circulation d'air. Les systèmes d'échange d'air/ventilation dont la mise en marche a été vérifiée peuvent également être utilisés.

NE PAS appliquer à l'intérieur d'une usine en pleine activité de transformation d'aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

Recouvrir ou retirer tous les aliments qui sont destinés à la consommation humaine ou animale. Recouvrir les surfaces, l'équipement et les accessoires servant à la transformation des aliments destinés à la consommation humaine ou animale, ou les laver à fond après le traitement.

NE PAS appliquer lorsque des personnes, des animaux de compagnie ou du bétail sont présents.

Appliquer seulement lorsque le potentiel de dérive hors du site à traiter est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, les inversions de température, de l'équipement d'application et des paramètres de fonctionnement du pulvérisateur.

NE PAS laisser la pulvérisation s'égoutter ou dériver sur des surfaces non ciblées; tout résidu de pulvérisation doit être éliminé par l'utilisateur.

VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION

Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations.

Lors du traitement des zones situées directement au-dessus de la tête, porter une protection oculaire (lunettes de sécurité, lunettes de protection ou écran facial) et un masque anti-poussière/antibrouillard ou un respirateur.

NE PAS appliquer à l'aide d'un équipement portatif à pression mécanique pour les brouillards, les aérosols et brumes (taille des gouttelettes de 0,1 à 100 µm).

DÉLAI DE SÉCURITÉ

Pour les gazonnières, **NE PAS** entrer ou permettre aux travailleurs d'entrer dans les zones traitées pendant le délai de sécurité (DS) de 12 heures.

Pour les terrains de golf, **NE PAS** permettre l'accès aux travailleurs dans les zones traitées pour effectuer des tâches impliquant un contact avec le gazon traité (y compris la tonte) durant le délai de sécurité (DS) de 12 heures. Pour toutes les autres activités (y compris jouer au golf), **NE PAS** entrer ou permettre l'entrée avant que les bouillies de pulvérisation ne soient sèches .

Pour tous les autres sites, **NE PAS** entrer ni permettre aux personnes, aux animaux de compagnie ou au bétail d'entrer dans les zones traitées avant que les bouillies de pulvérisation ne soit sèche.

| |
|--|
| Section 3 : Premiers soins et renseignements toxicologiques |
|--|

PREMIERS SOINS :

Emporter le contenant ou l'étiquette ou encore noter le nom du produit et son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

| | |
|---|---|
| En cas d'ingestion | <ul style="list-style-type: none"> Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. |
| En cas de contact avec les yeux | <ul style="list-style-type: none"> Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. |
| En cas de contact avec la peau ou les vêtements | <ul style="list-style-type: none"> Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. |
| En cas d'inhalation | <ul style="list-style-type: none"> Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. |

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :

L'exposition de la peau peut provoquer des sensations transitoires (picotement, brûlure, démangeaison, engourdissement). Traiter selon les symptômes.

| |
|---|
| Section 4 : MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES |
|---|

TOXIQUE pour les organismes aquatiques. Pour les applications sur le gazon, respecter les zones tampons de pulvérisation spécifiées à la section MODE D'EMPLOI.

Toxique pour les petits mammifères sauvages.

Toxique pour les abeilles. Contenir le plus possible la dérive de pulvérisation afin de réduire les effets nocifs chez les abeilles dans les habitats à proximité du site de traitement. Éviter d'appliquer lorsque les abeilles butinent dans la zone de traitement dans la couverture végétale contenant les mauvaises herbes en fleur. Éviter d'appliquer pendant la période de floraison de la culture. Si les applications doivent être faites pendant la période de floraison des mauvaises herbes, appliquer seulement dans la soirée lorsque les abeilles ne butinent pas. Pour réduire encore davantage l'exposition des insectes pollinisateurs, consulter le guide « Protection des insectes pollinisateurs durant la pulvérisation de pesticides – Pratiques exemplaires de gestion » affiché sur le site Web de Santé Canada (www.canada.ca/polliniseurs). Peut nuire aux abeilles utiles utilisées dans la production en serre. Éviter d'appliquer lorsque les abeilles se trouvent dans la zone de traitement.

Toxique pour certains arthropodes utiles (qui peuvent comprendre les insectes, les araignées et les acariens prédateurs et parasitiques). Réduire le plus possible la dérive de pulvérisation afin d'atténuer les effets nocifs sur les insectes utiles dans les habitats comme des haies et des terrains boisés à proximité du site d'application. La deltaméthrine peut affecter les espèces d'arthropodes prédateurs et parasites utilisées dans les programmes de lutte antiparasitaire intégrée (LAI) situées dans la zone de traitement. Respecter un refuge non pulvérisé pour les espèces bénéfiques d'au moins 1 mètre de la zone de traitement aidera à maintenir les populations d'arthropodes utiles. Peut nuire aux arthropodes utiles utilisés dans la production en serre. Éviter l'application lorsque des arthropodes utiles se trouvent dans la zone à traiter.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer le produit sur des terrains à pente modérée ou abrupte ou à sol compacté ou argileux.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau. On peut consulter d'autres renseignements dans la section sur l'Atténuation du ruissellement du site Web Canada.ca.

NE PAS laisser les effluents ou les eaux de ruissellement des serres contenant ce produit atteindre les lacs, les cours d'eau, les étangs ou d'autres plans d'eau.

Section 5 : ENTREPOSAGE

Entreposer dans un endroit frais et sec de manière à prévenir la contamination croisée avec d'autres pesticides et des engrains. Entreposer dans le contenant d'origine, hors de la portée des enfants et de préférence dans un endroit verrouillé. Entreposer ce produit à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

Section 6 : ÉLIMINATION

1. Rincer le contenant vide trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé par la réglementation provinciale ou territoriale.
3. Rendre le contenant vide rincé inutilisable.

4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale ou territoriale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au titulaire ou à l'organisme de réglementation provincial ou territorial. S'adresser au titulaire et à l'organisme de réglementation provincial ou territorial en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

MODE D'EMPLOI

Section 7 : Produit et données générales sur l'application

Suspend Polyzone est une préparation concentrée en suspension contenant 50 g de deltaméthrine par litre. Conçu pour une utilisation tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, le produit exerce un contrôle efficace des insectes nuisibles énumérés sur la présente étiquette. Suspend Polyzone peut être utilisé :

- 1) À l'intérieur, comme traitement localisé ou pour les fissures et les crevasses.
- 2) À l'extérieur, comme traitement généralisé, de périmètre, localisé, ou pour les fissures et les crevasses sur les surfaces extérieures des structures.
- 3) À l'extérieur, comme traitement généralisé ou localisé sur les zones gazonnées ou la végétation environnante.

Les zones d'utilisation autorisées comprennent les structures, les navires de transport et les zones gazonnées :

Structures :

| | | |
|--|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • immeubles d'appartements • boulangeries • cafétérias • établissements correctionnels • entrées • salles à ordures • serres (structures seulement) • hôpitaux • hôtels • maisons • établissements industriels | <ul style="list-style-type: none"> • cuisines • établissements industriels • laboratoires • bâtiments pour le bétail • chenils pour animaux de compagnie • salles des machines • établissements de fabrication • mausolées • motels | <ul style="list-style-type: none"> • maisons de soins infirmiers • poulaillers • usines de transformation et d'emballage des aliments de consommation humaine ou animale et de produits non alimentaires • restaurants • écoles, y compris les pouponnières et les garderies • refuges • hangars d'entreposage • magasins • entrepôts |
|--|--|--|

Moyens de transport :

- à l'intérieur des navires de transport dans les autobus, les camions, les remorques, les wagons de train, les navires, les automobiles, les fourgonnettes, les maisons mobiles (à l'exclusion des espaces réservés aux passagers dans les avions)

Sites gazonnés :

| | | |
|---|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • terrains de sport • terrains de golf | <ul style="list-style-type: none"> • espaces de récréation • pelouses résidentielles | <ul style="list-style-type: none"> • gazonnières • zones gazonnées dans les sites commerciaux |
|---|--|---|

ATTENTION : Ne pas utiliser de pulvérisations à base d'eau de Suspend PolyZone dans les conduits, les caissons moteurs, les boîtes de jonction, les boîtiers d'interrupteur ou tout autre équipement électrique en raison des risques d'électrocution.

DIRECTIVES POUR LE MÉLANGE :

Ce produit doit être mélangé avec de l'eau.

Bien agiter le produit avant de mesurer le concentré à diluer dans l'eau.

Mélanger une quantité appropriée de produit avec de l'eau.

En cas d'application avec un pulvérisateur à pression manuelle ou motorisé, bien agiter ou inverser le pulvérisateur pour assurer une suspension appropriée. Si la pulvérisation est interrompue lors de l'utilisation d'un pulvérisateur à dos ou d'un pulvérisateur manuel, inverser le pulvérisateur pour remettre le produit en suspension avant de reprendre l'application. Si un grillage anti-projection est utilisé, la maille doit être de calibre 50 au minimum.

En cas d'application sur le gazon au moyen d'un pulvérisateur à rampe, s'assurer que le réservoir de pulvérisation est parfaitement propre. Remplir le pulvérisateur à moitié avec de l'eau propre. Ajouter le produit en agitant. Ajouter la quantité d'eau restante.

Section 8 : INSECTES, TAUX ET MÉTHODES D'APPLICATION

Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique.

NE PAS contaminer les sources d'eau d'irrigation ou d'eau potable ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

Pour protéger les insectes pollinisateurs, suivre les instructions concernant les abeilles dans la section Mises En Garde Environnementales.

| INSECTES À L'INTÉRIEUR Utiliser ce produit pour contrôler les insectes à l'intérieur des structures et des navires de transport sous forme de traitement localisé ou de pulvérisation dans les fissures et les crevasses. | | | |
|--|--|---|---|
| Insectes | Concentration d'application | Taux d'application | Mode d'application |
| Ténébrions (petits ténébrions matts) | Diluer 2 mL de produit pour 1 L d'eau (0,01 % de deltaméthrine) pour les traitements d'entretien ou 6 mL de produit pour 1 L d'eau (0,03 % de deltaméthrine) pour les infestations graves et les traitements initiaux d'entretien ou de nettoyage. | 410 mL de produit dilué (0,8 à 2,5 mL de concentré) par 10 mètres carrés. | Appliquer là où les insectes sont visibles, peuvent se cacher ou entrer. Une attention particulière doit être portée au traitement des fissures et des crevasses. |
| Coquerelles, araignées et fourmis | | | Appliquer là où des insectes ont été trouvés ou peuvent se réfugier. |

| | | | |
|--|---|---|--|
| Mouches d'étable, moustiques, mouches domestiques, mouches bleues de la viande, mouches à viande et pollénies du lombric | | | Appliquer directement sur les murs, les plafonds, les moustiquaires et autres zones de repos. |
| Tiques | | | Appliquer là où des insectes ont été trouvés ou peuvent se réfugier. |
| Punaises de lit | Diluer 6 mL de produit pour 1 L d'eau (0,03 % de deltaméthrine) ou 12 mL de produit pour 1 L d'eau (0,06 % de deltaméthrine) pour les infestations graves. | 410 mL de produit dilué (2,5 à 4,9 mL de concentré) par 10 mètres carrés. | <p>Appliquer comme traitement de surface ou de meubles par pulvérisation localisée et/ou dans les fissures et crevasses.</p> <p>Dans la mesure du possible, pulvériser sur les punaises de lit et leurs œufs directement en suivant les directives spécifiques du site ci-dessous. Retirer la literie avant de traiter les matelas. Le matelas traité doit être sec avant de remplacer la literie lavée.</p> <p>Retirer tous les objets avant le traitement des meubles, des bagages, des placards ou d'autres endroits où sont entreposés des vêtements, des jouets, des serviettes et d'autres articles. Les meubles traités doivent être secs avant de remplacer les articles entreposés.</p> <p>Appliquer sur les touffes et/ou les coutures des matelas et des meubles. Appliquer sur les cadres-sommiers, les sommiers et l'intérieur des cadres de lit ou des têtes de lit, y compris toutes les fissures et crevasses.</p> |
| Comment l'appliquer | <p>Traitement de surface:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Application localisée : L'application localisée est limitée sur une surface qui ne doit pas dépasser 0,2 m². Les surfaces traitées ne doivent pas être adjacentes. Au total, les surfaces traitées ne doivent pas dépasser 10 % de la surface totale de la pièce. Utiliser une taille de gouttelettes grossière et une pulvérisation à basse pression ne dépassant pas 345 kPa (50 psi) pour éviter les éclaboussures sur des surfaces non ciblées. • Fissures et crevasses : Un traitement des fissures et des crevasses est une application directement dans les ouvertures étroites sur les surfaces de la structure. Cela ne comprend pas le traitement des surfaces exposées. De telles ouvertures se produisent couramment au niveau des joints de dilatation, des points d'entrée de services publics et le long des plinthes et moulures. Pulvériser directement dans les fissures et les crevasses où des insectes ou leurs nids se trouvent. Appliquer un volume de pulvérisation suffisant pour la surface choisie. | | |

| | |
|-------------------|---|
| | <p><u>Traitements des meubles</u> (y compris, mais sans s'y limiter, les meubles rembourrés, les meubles à surface dure, les matelas, les sommiers, la literie pour animaux de compagnie, les cadres de lit, les commodes, les rideaux, les cadres photo, les revêtements muraux, les pieds de meubles creux, etc.) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Localisée : L'application localisée est jusqu'à 10% de la surface de l'article traité. • Fissure et crevasse : Les traitements des fissures et des crevasses sont des applications aux points de jonction sur les articles. • Touffes et/ou coutures (matelas et meubles rembourrés uniquement) : Les touffes et/ou le traitement des coutures sont à la jonction de deux ou plusieurs morceaux de tissu et de toute garniture décorative (par exemple, des boutons). |
| Quand l'appliquer | Lorsque des insectes sont aperçus ou trouvés. Les traitements peuvent être appliqués afin de maintenir un contrôle adéquat. |
| Restrictions | <p>Pour usage SEULEMENT à l'intérieur des structures décrites dans la section 7. Appliquer aux endroits où des insectes ont été aperçus ou trouvés et où ils peuvent se réfugier.</p> <p>NE PAS appliquer dans les aires de préparation d'aliments ou de mélange de nourriture de consommation animale, ni sur les aliments pour animaux ou sur l'équipement d'abreuvement.</p> <p>NE PAS appliquer sur les surfaces qui peuvent entrer en contact avec des aliments pour humains ou animaux.</p> <p>Couvrir ou retirer tous les aliments pour humains ou animaux. Couvrir toutes les surfaces, équipements et ustensiles destinés à la transformation des aliments pour humains ou animaux ou les laver soigneusement après le traitement.</p> <p>NE PAS appliquer dans le cadre d'une pulvérisation de l'espace, d'un traitement généralisé ou d'un traitement du périmètre intérieur.</p> <p>NE PAS traiter les animaux de compagnie.</p> <p>Matelas et meubles : NE PAS appliquer sur l'ensemble du matelas ou du meuble. NE PAS utiliser sur des articles pouvant être lavés (par exemple, oreillers, literie, jouets, vêtements, etc.).</p> |

INSECTES À L'EXTÉRIEUR

Utiliser ce produit à l'extérieur pour contrôler les insectes sur les surfaces extérieures des bâtiments par pulvérisation généralisée, en pulvérisation localisée ou en traitement des fissures et crevasses.

| Insectes | Concentration d'application | Taux d'application | Mode d'application |
|-------------------------------------|--|---|--|
| Ténébrions (petits ténébrions mats) | Diluer 2 mL de produit pour 1 L d'eau (0,01 % de deltaméthrine) pour les traitements d'entretien ou 6 mL de produit pour 1 L d'eau (0,03 % de deltaméthrine) pour les infestations graves et les traitements initiaux d'entretien ou de nettoyage. | 410 mL de produit dilué (0,8 à 2,5 mL de concentré) par 10 mètres carrés. | Appliquer où les ténébrions peuvent chercher à entrer. |
| Coquerelles, araignées et fourmis | | | Appliquer où les insectes se trouvent ou peuvent se cacher ou entrer dans la structure. Ces endroits peuvent inclure autour des fenêtres et des portes, sous les gouttières et dans les garages, et les poubelles. |
| Tiques | | | Appliquer où des tiques ont été trouvées et où elles peuvent se réfugier. |

| | | | |
|--|---|---|--|
| Mouches d'étable, mouches domestiques, mouches bleues de la viande, mouches à viande et pollénies du lombric | | | Appliquer sur le bardage, les avant-toits, autour des fenêtres et des portes et les moustiquaires. Pour aider à réduire les infestations, traiter les fissures et les crevasses et les autres cachettes. |
| Moustiques | Diluer 6 mL de produit pour 1 L d'eau (0,03 % de deltaméthrine). | 410 mL de produit dilué (2,5 mL de concentré) par 10 mètres carrés. | Appliquer sur le bardage, les avant-toits, autour des fenêtres et des portes et les moustiquaires. Pour aider à réduire les infestations, traiter les fissures et les crevasses et les autres cachettes |
| Comment l'appliquer | <p>Ce produit peut être appliqué comme pulvérisation généralisée structurelle extérieur, comme traitement de périmètre extérieur, comme traitement localisé ou comme traitement de fissures et crevasses sur les surfaces structurelles extérieures.</p> <p><u>Application généralisée extérieure :</u> L'application généralisée extérieure concerne les grandes surfaces structurelles extérieures (toits, murs, portes, fenêtres et fondations).</p> <p><u>Périmètre extérieur :</u> L'application du périmètre extérieur est à 1 m ou moins de la fondation du bâtiment et à une hauteur maximale de 1 m à partir de l'endroit où la fondation rencontre le sol.</p> <p><u>Application localisée :</u> L'application localisée est limitée sur une surface qui ne doit pas dépasser 0,2 m². Les surfaces traitées ne doivent pas être adjacentes.</p> <p><u>Fissures et crevasses :</u> Un traitement des fissures et des crevasses est une application directement dans les ouvertures étroites sur les surfaces de la structure. Cela ne comprend pas le traitement des surfaces exposées. De telles ouvertures se produisent couramment au niveau des joints de dilatation, des points d'entrée de services publics et le long des plinthes et moulures.</p> <p>Utiliser une taille de gouttelettes grossière et une pulvérisation à basse pression ne dépassant pas 345 kPa (50 psi) pour éviter les éclaboussures sur des surfaces non ciblées.</p> | | |
| Quand l'appliquer | <p>Lorsque des insectes sont aperçus ou trouvés. Les traitements peuvent être appliqués au besoin afin de maintenir un contrôle adéquat. Pollénies du lombric : Appliquer le traitement à la fin de l'été ou à l'automne, tout juste avant que les pollénies du lombric commencent à chercher un refuge pour l'hiver.</p> | | |
| Restrictions | <p>NE PAS appliquer jusqu'au point de ruissellement. NE PAS appliquer de traitement s'il pleut. Il est interdit d'appliquer le produit directement dans les égouts ou les drains ainsi que sur toute surface, comme une gouttière, à partir de laquelle le produit pourrait s'écouler dans des égouts, des collecteurs d'eaux pluviales, des étendues d'eau et des habitats aquatiques. Empêcher le produit de s'infiltrer dans les drains pendant ou après le traitement.</p> | | |

GAZON ET LA VÉGÉTATION ENVIRONNANTE

Utiliser ce produit par pulvérisation localisée ou généralisée pour contrôler les insectes à l'extérieur sur le gazon et la végétation environnante.

| Insectes | Concentration d'application | Taux d'application | Mode d'application |
|---|---|--|--|
| Punaises des céréales, pyrales des prés, vers-gris, fourmis | Diluer 0,8 mL de produit pour 1 L d'eau (0,004 % de deltaméthrine) ou 2 mL de produit pour 1 L d'eau (0,01 % de deltaméthrine) pour les infestations graves. | 600 à 1500 mL de produit dilué (0,5 à 3 mL de concentré) par 10 mètres carrés. | Appliquer quand les insectes sont présents. Une deuxième application pourrait être nécessaire après 2 à 3 semaines en cas d'infestation importante. Pour les couverts de gazon denses et/ou le gazon maintenu à des hauteurs de tonte élevées et/ou le gazon avec du chaume, des volumes d'eau minimums de 10 L par 100 m ² sont recommandés pour favoriser la circulation du produit à travers le chaume. |
| Tiques | Diluer 2 mL de produit pour 1 L d'eau (0,01 % de deltaméthrine). | 600 à 1500 mL de produit dilué (1,2 à 3 mL de concentré) par 10 mètres carrés. | Appliquer en bande de 3 mètres sur le gazon le long du périmètre de la propriété et autour des structures, comme les niches, les chenils, les trottoirs, les voies de passage piétonnier ou les patios ou sur la végétation environnante où les tiques sont un problème. Les zones particulièrement propices aux tiques comprennent celles qui sont adjacentes à des zones boisées, à des murs de pierre et à d'autres aires de végétation excessive. Restreindre l'habitat des tiques au moyen de techniques d'aménagement paysager, comme la tonte du gazon, l'enlèvement des mauvaises herbes et le ramassage des feuilles et des autres débris où les tiques peuvent se cacher. |
| Moustiques | Diluer 6 mL de produit pour 1 L d'eau (0,03 % de deltaméthrine). | 600 à 1500 mL de produit dilué (3,6 à 9 mL de concentré) par 10 mètres carrés. | Appliquer sous forme de pulvérisation autour des plantes paysagères, du gazon et du couvre-sol et d'autres endroits où les moustiques peuvent se reposer. |
| Comment l'appliquer | Appliquer un volume d'eau suffisant pour couvrir la surface choisie. Application par pulvérisateur agricole : NE PAS appliquer lorsque la vitesse du vent est inférieure à 1 km/heure. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS appliquer avec des pulvérisations plus fines que le calibre moyen de la classification de l'American Society of Agricultural and Biological Engineers (ASABE) S572 (572.1 à 572.3). Une buse à induction d'air doit être utilisée pour l'application au sol de ce produit. La hauteur de la rampe doit être de 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol. Application à l'aide d'équipement de pulvérisation portatif : NE PAS appliquer avec des pulvérisations plus fines que le calibre fin de la classification de l'American Society of Agricultural and Biological Engineers (ASABE) S572 (572.1 à 572.3). | | |
| Quand l'appliquer | Appliquer quand les insectes sont présents. | | |
| Restrictions | NE PAS appliquer par voie aérienne. ÉVITER D'APPLIQUER LORSQUE DES INVERSIONS DE TEMPÉRATURE PRÉVALENT | | |

| | |
|--|---|
| | <p>OU PENDANT LES PÉRIODES DE CHALEUR EXTRÊME, ce qui risque de réduire le degré de contrôle. On obtiendra un meilleur contrôle lorsque l'insecticide Suspend Polyzone est appliqué pendant la partie la plus fraîche du jour (par exemple tôt le matin ou au crépuscule).</p> <p>NE PAS appliquer de traitement s'il pleut.</p> <p>Il est interdit d'appliquer le produit directement dans les égouts ou les drains ainsi que sur toute surface, comme une gouttière, à partir de laquelle le produit pourrait s'écouler dans des égouts, des collecteurs d'eaux pluviales, des étendues d'eau et des habitats aquatiques. Empêcher le produit de s'infiltrer dans les drains pendant ou après le traitement.</p> <p>NE PAS appliquer plus de 2 fois par année sur le gazon.</p> <p>NE PAS permettre aux personnes ni aux animaux de compagnie d'entrer dans les zones traitées avant que la pulvérisation ne soit sèche.</p> <p>Retarder l'irrigation ou la tonte de 24 heures après l'application.</p> <p>Si le produit est appliqué à moins de 1 mètre d'une structure, la pression doit être réduite à 345 kPa (50 psi).</p> |
|--|---|

BUIS (cultivé en extérieur)

AVIS À L'UTILISATEUR: LIRE CE QUI SUIT AVANT D'UTILISER CE PRODUIT POUR LES APPLICATIONS À USAGE SPÉCIAL INDIQUÉES (CI-DESSOUS): Le MODE D'EMPLOI de ce produit, en ce qui concerne les utilisations décrites dans cette partie de l'étiquette, a été élaboré par des personnes autres que 2022 Environmental Science CA. dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Dans le cas de ces utilisations, 2022 Environmental Science CA n'a pas complètement évalué la performance (efficacité) et(ou) la tolérance des cultures (phytotoxicité) du produit lorsqu'il est utilisé de la façon indiquée sur l'étiquette pour l'ensemble des conditions environnementales ou des variétés végétales. Avant d'appliquer le produit à grande échelle, l'utilisateur devrait faire un essai sur une surface réduite, dans les conditions du milieu et en suivant les pratiques courantes pour confirmer que le produit se prête à une application généralisée.

| RAVAGEUR SUPPRIMÉS | DOSE | RECOMMANDATIONS |
|-----------------------|-----------------|--|
| Pyrale du buis (buis) | 250 à 300 mL/ha | Appliquer en pulvérisation foliaire dans un volume d'eau de 200 à 500 L / ha lorsque les masses d'œufs commencent à éclore ou lorsque les premiers signes d'alimentation des insectes sont évidents. Assurer une couverture complète. Répéter si nécessaire à intervalles de 5 à 7 jours. Ne pas effectuer plus de 3 applications par année. |

PÉRIODE D'APPLICATION : Pour un maximum d'efficacité, il est nécessaire de :

- maintenir la culture et les insectes sous observation afin de pouvoir appliquer le produit au bon moment;
- s'assurer que le produit appliqué entre en contact avec les insectes, surtout si ces derniers se trouvent sur la face inférieure des feuilles ou si le feuillage est très dense;

À moins d'indications contraires, appliquer l'Insecticide Suspend Polyzone dès l'apparition des insectes et répéter selon le besoin afin de maintenir le contrôle. Suive les recommandations provinciales ou territoriales.

ÉCHELLE DE DOSES : Lorsqu'une échelle de doses est donnée dans le Mode d'Emploi, la dose la plus élevée doit être utilisée quand :

- le couvert végétal est dense et le feuillage empêche la pénétration du produit pulvérisé
- la population d'insecte est très élevée.

Section 9 : Directives de mélange

Les volumes d'eau peuvent varier considérablement, selon l'équipement, la culture et les

conditions culturales. Les volumes d'eau à utiliser varieront entre 200 et 500 litres à l'hectare. S'assurer que le réservoir de pulvérisation est bien propre. Remplir le pulvérisateur à moitié d'eau propre. Verser le produit tout en agitant. Remplir le reste du pulvérisateur d'eau.

Zones tampons de pulvérisation:

Une zone tampon de pulvérisation N'EST PAS requise pour:

- les utilisations faisant appel à un équipement d'application portatif permises sur la présente étiquette,
- l'utilisation d'un pulvérisateur à écran de protection à profil bas, qui fait en sorte que la dérive de pulvérisation n'entre pas en contact avec les cultures, les fruits ou le feuillage,
- le trempage du sol ou l'incorporation au sol.

Application par pulvérisateur agricole : NE PAS appliquer lorsque la vitesse du vent est inférieure à 1 km/heure. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS appliquer avec des pulvérisations plus fines que le calibre moyen de la classification de l'American Society of Agricultural and Biological Engineers (ASABE) S572 (572.1 à 572.3). La hauteur de la rampe doit être de 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

Application à l'aide d'une pulvérisation pneumatique : NE PAS appliquer lorsque la vitesse du vent est inférieure à 1 km/heure. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS diriger le jet de pulvérisation au-dessus des plantes ciblées. Arrêter la pulvérisation par les buses extérieures au bout des rangs et aux rangs externes. NE PAS appliquer lorsque la vitesse du vent dépasse 16 km/heure au site de traitement, tel que mesuré à l'extérieur du site, du côté face au vent.

NE PAS appliquer par voie aérienne.

Les zones tampons de pulvérisation spécifiées dans le tableau ci-dessous sont requises entre le point d'application directe et la bordure sous le vent la plus rapprochée des habitats terrestres sensibles (tels que les prairies, les zones forestières, les plantations brise-vent, les boisés, les haies, les zones riveraines et les arbustes), des habitats d'eau douce sensibles (comme les lacs, les rivières, les marécages, les étangs, les fondrières des prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les terres humides) et les habitats estuariens / marins.

| Méthode d'application | Culture | Zones tampons de pulvérisation (mètres) requise pour la protection de: | | | |
|---------------------------|--|--|-------|--|-------------------|
| | | Habitat d'eau douce d'une profondeur de: | | Habitats estuariens ou marins d'une profondeur de: | Habitat terrestre |
| | | < 1 m | > 1 m | | |
| Pulvérisateur agricole | Buis | 1 | 1 | 45 | 20 |
| Pulvérisation pneumatique | Buis | Début de la croissance | 45 | 35 | 75 |
| | | Fin de la croissance | 35 | 25 | 65 |
| Pulvérisateur agricole | Gazon (terrains de golf, pelouses résidentielles, gazonnières) | 3 | 2 | 120 | 65 |
| | | | | | 1 |

Lorsque les mélanges en cuve sont permis, consulter l'étiquette des produits d'association et respecter la zone tampon de pulvérisation la plus grande (la plus restrictive) indiquée pour chacun des produits utilisés dans le mélange en cuve, puis appliquer en utilisant le calibre de gouttelettes le plus gros (selon la classification de l'ASABE) parmi ceux indiqués sur l'étiquette des produits d'association.

Il est possible de modifier les zones tampons de pulvérisation pour l'application par pulvérisation pneumatique associées à ce produit selon les conditions météorologiques et la configuration du matériel de pulvérisation en utilisant le calculateur de zone tampon de pulvérisation dans la section Pesticides du site Canada.ca.

Ce produit peut être mélangé avec un engrais, un supplément ou avec des produits antiparasitaires homologués, dont les étiquettes permettent aussi les mélanges en cuve, à la condition que la totalité de chaque étiquette, y compris le mode d'emploi, les mises en garde, les restrictions, les précautions relatives à l'environnement et les zones tampons de pulvérisation, soit suivie pour chaque produit. Lorsque les renseignements inscrits sur les étiquettes des produits d'association, il faut suivre le mode d'emploi le plus restrictif. Ne pas effectuer de mélanges en cuve avec des produits contenant le même principe actif, à moins que ces produits soient recommandés spécifiquement sur cette étiquette.

Dans certains cas, le mélange de produits antiparasitaires en cuve peut entraîner une diminution de l'efficacité antiparasitaire ou une augmentation des dommages à la culture hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec 2022 Environmental Science CA Inc. au 1-800-331-2867 ou visiter www.ca.envu.com pour demander des renseignements avant d'appliquer tout mélange en cuve qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette.

2022 Environmental Science CA Inc. n'a pas complètement évalué le rendement (efficacité) du produit et/ou la tolérance des cultures (phytotoxicité) pour l'ensemble des mélanges en cuve possibles, des conditions environnementales ou des variétés végétales. Les mélanges en cuve qui ne figurent pas spécifiquement sur la présente étiquette doivent faire l'objet d'un essai sur une petite zone, dans les conditions du milieu et en suivant les pratiques courantes pour confirmer qu'ils se prêtent à une application généralisée.

Effectuer un essai de flocculation pour déterminer la compatibilité physique de ce produit avec d'autres produits.

Section 9 : Recommandations sur la gestion de la résistance

Aux fins de gestion de la résistance, il importe de noter que Suspend PolyZone contient un insecticide appartenant au groupe 3. Toute population d'insectes peut renfermer des individus naturellement résistants à Suspend PolyZone et à d'autres insecticides du groupe 3. Les individus résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population des insectes si ces insecticides sont utilisés de façon répétée dans un même endroit. Il peut aussi exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder la résistance aux insecticides :

- Dans la mesure du possible, alterner le Suspend PolyZone ou les insecticides du même groupe 3 avec des insecticides qui appartiennent à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes nuisibles.
- Utiliser les insecticides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée qui privilégie le dépistage et la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides de même que l'intégration de pratiques culturelles ou biologiques ou d'autres formes de lutte chimiques.

- Surveiller les populations d'organismes nuisibles traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance.
- Communiquer avec les spécialistes de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur un site ou un organisme nuisible pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et à la lutte intégrée. Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec 2022 Environmental Science CA au 1-800-331-2867 ou à <https://www.ca.envu.com>.